L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

PRIX, No. 75, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SERVICE DIRECT POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront régulièrement comme suit de l'embarcadère, No. 50, Rivière du Nord—

SAINT LAURENT, capt. Lemaria, samedi, 24 fév
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 9 mars.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 23 mars
ET REIRE, capt. Daré, samedi, 6 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR, (y compris le vin)
POUR BREST OU HAVRE.
Première cabine, $120; Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.
Les Voyageurs américains qui vont sur le continent européen, ou qui en reviennent en passant par le Havre, trouveront à bord des steamers de cette ligne évidemment les moyens les plus économiques de voyager, tout en n'épargnant rien du côté du confort, de la sûreté et de la rapidité.
Pour fret ou passage, s'adresser à
E. DE MACKENZIE,
Agent Général, New York,
ou à
L. OLIVE & Cie, Agents,
8 nov—129 Quinze Coupes, Levée H. N. O.

Compagnie de Vapeurs
HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Havre et la Nouvelle-Orléans par voie de Southampton et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie : GERMANIA, capitaine Hansen ; SAXONIA, capitaine Wiencke ; VANDALIA, capitaine Francke.

Partiront de Hambourg	Arrivée au Havre	Southampton	N.-Orléans
Saxonia 13 Jan.	16 Jan.	20 Jan.	31 Fév.
Vandalia 13 Fév.	16 Fév.	20 Fév.	30 Mar
Germania 9 Mars	12 Mars	16 Mar.	17 Av.

Les annonceurs les prochaines dates de départ de ces steamers.
Tarif des passages, payables en or :
Cabine de passage à Southampton et à la Havane ..... $150 ..... $45
Cabine de passage de Hambourg, Southampton et la Havane 130 40
Pour plus amples renseignements s'adresser à la Havane à Nicolas Urrutia ; à Southampton à Mr. Schumacher, 1 Canute Road ; au Havre ou de Hambourg, etc., aux armateurs soussignés.
H. RICHARD & BOAS,
Consignataires pour le passage, 2 Bowling Green, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Consignataires pour le fret, Nouvelle-Orléans.
Le steamer Germania, capt. Hinke, arrivera et partira à son jour régulier.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
No. 91 DE LA RUE DU CAMP.
NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de son Acte de Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1871 :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1871, y compris les primes non expirées de l'année précédente $1,168,306 82
Primes non encore expirées 368,306 35
Montant net des primes le 31 mai 1871 ..... $800,000 47
Perte payée :
Sur risques d'incendie $429,780 37
Sur risques de mer 96,300 27
Sur risques de rivières 73,701 63
$599,782 27
Taxes 46,531 71
Remboursements et primes de retour 99,064 37
$645,377 35
A déduire : intérêts moins dépense 35,350 76 610,026 59
Bénéfice $189,973 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières $110,000 00
Bonds de la ville 204,000 00
Actions de banques et de chemins de fer 4,000 00
Billets garantis par hypothèques 410,83
Billets garantis par nantissements 102,500
Effets à recevoir 57,756
Primes en voie de recouvrement 62,072
Intérêts dû l'actif 1,600 00
Scrip d'autres compagnies 4,112
Actions de Valhette Dry Dock Co. 19,900
Actions de la Presse, vente de la Louisiane 2,800
Actions de Marine Dry Dock and Shipyard company 3,700
Actions de Protection Company 1,000
Bonds hypothécaires de la grande Loge de Louisiane 7,000
Bonds hypothécaires du Turners' Association 2,000 00
Bonds hypothécaires de l'Odd Fellows Hall 1,000 00
Actions de la société de l'Union, 1 original et 1 nouveau 1,050 00
Espèces 16,156 15
Balance en banque 301,366 49
Total de l'actif $1,468,136 17

Sur lequel il est dû pour pertes payées et intérêt payable en juillet prochain, sur lesquelles il y a à déduire le montant du scrip (non encore payés) de la Compagnie $74,745 00
Pour le montant de scrip pour les années 1868, 1869, et 1870, payables en janvier 1872 ..... 179,900 00
Primes non encore expirées 223,422 00 $61,067 00
Total de l'actif $1,468,136 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.
C. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 3 janvier 1872.
JOSEPH CUVILLIER,
Notaire Public.

Le 3 Janvier, à une réunion des Directeurs de la Compagnie, il a été déclaré un dividende extra de TRENTE POUR CENT sur le montant des primes gagnées pendant l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du premier jour d'août prochain—Il a été résolu, en outre, de payer, à partir du premier Janvier 1873, un dividende de huit pour cent sur tout le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

F. Janvier,	D. McCord,
L. F. Odendhal,	S. E. Hall,
D. A. Chauvin,	I. J. Fernandez,
P. B. Mackie,	M. Pain,
F. S. Wills,	Jos. Hoy.
	ve Labbé.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINER, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, le 8me jour de janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer sur ces certificats, à partir du deuxième lundi de janvier 1872, une interfinissance de profits non encore payés, du cas de 1866, déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur la somme ou les primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera donné des certificats à dater de même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINER, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872 :

John G. Gainer,	E. J. Hart,
Henry Hamilton,	Hugh Wilson,
H. Hozey,	I. M. Marks,
Charles Maddrell,	Richard Fellows,
J. Wells,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

TEXAS.
Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

LES steamers suivants, qui for ent à bonne proportion, forment cette ligne :

Agnes,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,
J. C. Harris,	Hanlan,
Josephine,	Hatchieboom,
Wissahickon,	Manhattan,
St. Mary,	Whitney.

POUR GALVESTON et INDIANOLA,
Le steamer
ST MARY,
G. S. Tripp, commandant,
Partira de quai de la rue St. Joseph,
DIMANCHE, 18 février, à —
Le fret pour Lavaca est débarqué au wharf d'Indianola.
Des bills de connaissement sont signés pour Victoria via la ligne Morgan à Golfe. Ouest Texas et chemin de fer du Pacific.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et le fret.
Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan
Pour les Passagers et le fret la Malle également.
LES PASSAGERS PRENNENT LE CHEMIN DE FER, au quai de la rue St. Ann, à 7 heures et demie du matin, et arrivent, à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer
JOSEPHINE,
MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY,
Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NEW ORLEANS,
JEUDIS et DIMANCHES,
On peut acheter des billets et retenir des chambres (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, au débarcadère du ferry, le matin du jour de départ.
CHAS A. WHITNEY & CO., Agents,
au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
10oct—cp

Arrangement d'Hiver.
Ligne de Madisonville et de la Nouvelle-Orléans. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Madisonville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,
CAMELLIA,
Capitaine du marchoir, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les endroits ci-dessus les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du premier train de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 2 heures de l'après-midi.
Le LUNDI et JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.
Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, et se rendra à la Nouvelle-Orléans le MERCREDI et le DIMANCHE, à midi. Il ne sera pas responsable pour les vols de nègres, ni pour aucune autre perte ou dommage, à moins qu'il ne soit immédiatement notifié de la perte, et avant que les nègres ou autres propriétés aient quitté le bateau.
COHEN M. SORIA,
Agent, No 15 et 16 de la rue de Tchoupitoulas.

Vicksburg.
Départ tous les MARDIS, à 5 h. P. M
NATCHEZ.
T. F. Leathers, capitaine.
Pont Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Port à Anses, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. De Vicksburg au NATCHEZ, retour à vide. Les bateaux desservent les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. LANNEY, Commis.
30déc—3m

Bâton Rouge,
Paquebot de la rouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge et au Bas-Rouge et Haut-Rouge de Grosse-Tête.
Partira tous les MARDIS, MERCREDIS et les DIMANCHES à 10 heures A. M.
A son retour à la N. O. il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant service de la côte le jour.
Le bateau à vapeur ST. JOHN, capitaine W. R. Bredthouse, commis
J. F. McKirgy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ROG MELANSON, 11, rue Conti.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Baton Rouge et de Grosse Tête.
Départ, tous les JEUDIS à 4 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, pour Baton Rouge, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour toute information s'adresser à Jolicoeur's Store, Baton Rouge et tous les intéressés à la Tête.
Le bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Barnum, connaît Alex Jamel, partira ainsi qu'il suit du quai de Gladiolet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BINNOTT & ADAMS,
No 1 de l'ancienne Place.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine—voyageant de jour, en allant et en revenant. Le beau bateau à vapeur, de plaisir et de marchandises, connu sous le nom de
HENRIETTE, capitaine Jos. Dalle, commis M. R. Landry.—Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte, à son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 5 heures du matin. Il règle et de donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. G. LANIUS, secrétaire, No 35, rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, au bas de la rue Conti, pour recevoir le fret. 20nov—3m

Paquebot régulier du Bayou Lafourche.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.
Pour Donaldsonville, Pattersonville, Plattesville, Napoléonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires des paroisses Assomption et Lafourche.—Le bateau à vapeur, d'un allié tirant d'eau, FANLEON, fait, capitaine Frank Dalferes, S. N. Strock, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 15 nov—3m

La Côte et le Bayou Lafourche.
Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
LIZZIE HOPKINS,
Jos. F. Anson, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis
Part tous les LUNDIS et les MERCREDIS à midi, et arrive à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord
Un commis recevra cet endroit sur la levée, au bout de la rue Conti, pour recevoir son fret.
8juin—3m

Paquebot des dépêches.
Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Atchafalaya et du Bayou Vermilion.
Le bateau à vapeur PERKINS, capitaine H. H. Lisle, commis, A. P. Trondale partira SAMEDI 3 février à 3 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & FLEMING.
3juin—1 136 rue Gravier.

Passager de la cale, au-dessous de la Ville — Deux fois par semaine.
Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, capitaine N. Radovich, commis L. D. Derbes Jr. partira les MERCREDIS à midi, pour Riceland, et les SAMEDIS, à 3 heures P. M. pour l'habitation "Natrez."
Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES WOOD.
No 31 de la rue Peters, entre les rues Bourbon et Bienville.
N. B. — Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St. Louis, pour recevoir le fret.
16 oct—3m

Pour Vermillionville et les débarcadères de Bayou Vermilion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.
Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algiers.
STEAMER FLORA.
Jesse Collier, Capitaine. Martin Tuso, Commis.
Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Canal.
Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables comptant à l'arrivée.
Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.
Le bateau passe à Franklin, Pattersonville et Jeanerette, pour plus amples renseignements, s'adresser à
THOS. A. STEPHENS, agent-général du fret du Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. 20oct—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de son Acte de Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1871, y compris les primes non expirées de l'année précédente $797,672 48
Sur risques d'incendie 108,808 61
Sur risques de mer 230,680 28
Sur risques de rivières .....
Total des primes $1,101,083 64
Moins les primes non expirées 223,422 00
Montant net des primes le 31 mai 1871 ..... $879,660 64
Perte payée :
Sur risques d'incendie $429,780 37
Sur risques de mer 96,300 27
Sur risques de rivières 73,701 63
$599,782 27
Taxes 46,531 71
Remboursements et primes de retour 99,064 37
$645,377 35
A déduire : intérêts moins dépense 35,350 76 610,026 59
Bénéfice $269,633 64

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières $110,000 00
Bonds de la ville 204,000 00
Actions de banques et de chemins de fer 4,000 00
Billets garantis par hypothèques 410,83
Billets garantis par nantissements 102,500
Effets à recevoir 57,756
Primes en voie de recouvrement 62,072
Intérêts dû l'actif 1,600 00
Scrip d'autres compagnies 4,112
Actions de Valhette Dry Dock Co. 19,900
Actions de la Presse, vente de la Louisiane 2,800
Actions de Marine Dry Dock and Shipyard company 3,700
Actions de Protection Company 1,000
Bonds hypothécaires de la grande Loge de Louisiane 7,000
Bonds hypothécaires du Turners' Association 2,000 00
Bonds hypothécaires de l'Odd Fellows Hall 1,000 00
Actions de la société de l'Union, 1 original et 1 nouveau 1,050 00
Espèces 16,156 15
Balance en banque 301,366 49
Total de l'actif $1,468,136 17

Sur lequel il est dû pour pertes payées et intérêt payable en juillet prochain, sur lesquelles il y a à déduire le montant du scrip (non encore payés) de la Compagnie $74,745 00
Pour le montant de scrip pour les années 1868, 1869, et 1870, payables en janvier 1872 ..... 179,900 00
Primes non encore expirées 223,422 00 $61,067 00
Total de l'actif $1,468,136 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.
C. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 3 janvier 1872.
JOSEPH CUVILLIER,
Notaire Public.

Le 3 Janvier, à une réunion des Directeurs de la Compagnie, il a été déclaré un dividende extra de TRENTE POUR CENT sur le montant des primes gagnées pendant l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du premier jour d'août prochain—Il a été résolu, en outre, de payer, à partir du premier Janvier 1873, un dividende de huit pour cent sur tout le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

F. Janvier,	D. McCord,
L. F. Odendhal,	S. E. Hall,
D. A. Chauvin,	I. J. Fernandez,
P. B. Mackie,	M. Pain,
F. S. Wills,	Jos. Hoy.
	ve Labbé.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINER, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, le 8me jour de janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer sur ces certificats, à partir du deuxième lundi de janvier 1872, une interfinissance de profits non encore payés, du cas de 1866, déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur la somme ou les primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera donné des certificats à dater de même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINER, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872 :

John G. Gainer,	E. J. Hart,
Henry Hamilton,	Hugh Wilson,
H. Hozey,	I. M. Marks,
Charles Maddrell,	Richard Fellows,
J. Wells,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA donc une que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le monde, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous encourage à continuer la publication de nos annonces.
Les conditions de cette importante question sont réunies dans notre liqueur qui est composée, et nous assurons qu'elle est préparée avec les plus pures substances végétales, et sans aucun mélange des matières.
Les symptômes, les médecins et les cures de ce remède parlent d'eux-mêmes, et nous ne voulons recommander de ne boire pendant les repas et surtout de ne pas abuser des liqueurs alcooliques entre les repas.
Le Rhum, le Gin, le bourgeon, et les bavards de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs fortes ou irritantes sont aussi strictement bannis de vie que l'homme qui prendra de ces poisons sera mort.

Santé intacte et florissante

dans notre cas on trouvera un bonheur ignoré.
Rebelles sont ceux qui ont été forcés à une habitude en Amérique, et il tourmentera toute compagnie des habitudes.
Les symptômes, les médecins et les cures de ce remède parlent d'eux-mêmes, et nous ne voulons recommander de ne boire pendant les repas et surtout de ne pas abuser des liqueurs alcooliques entre les repas.
Le Rhum, le Gin, le bourgeon, et les bavards de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs fortes ou irritantes sont aussi strictement bannis de vie que l'homme qui prendra de ces poisons sera mort dans

D'Arsenic ou d'Acide Salsurique)

mais calmez le danger n'est pas immanent, l'habitude, cette nouvelle nature, vous conduit à la barre. Les effets, dit-on, sont impossibles sans notre consentement.
Quoi de remarquable qui est déployé, pendant et en dehors, une grande activité d'esprit, et qui peut servir aussi réduit à une vie très grande. Il ne sera pas nécessaire de vous en parler, parce qu'ils sont connus de l'univers habitué de boire.